

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **8 avril 2014 à 20h**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Paul Cozens  
Mme Lise Charest  
Mme Julie Lemieux  
M. René-Philippe Hébert  
M. Mario Cardinal (arrivé à 20h05)  
M. Alexandre Zalac

M. David Morin, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

**28-04-14**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Correspondance**

**29-04-14**

**Re : Campagne de financement Fondation de l'hôpital du Suroît**

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par Mme Lise Charest et résolu de contribuer à cette campagne de financement pour un montant de 100,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Dépôt du rapport des dépenses du directeur général en vertu de la délégation de compétence**

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

**30-04-14**

**Comptes à payer**

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de 41 306,32 \$, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

Chèques nos C1400065 à C1400086	<b>22 703,81 \$</b>
Paiement AccèsD (L) L1400029 à L1400038	<b>8 668,38 \$</b>
Chèques de salaires nos D1400042 à D1400060	<b>9 934,13 \$</b>

**GRAND TOTAL**

**41 306,32 \$**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**31-04-14**

**Marche pour les soins palliatifs**

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par Mme Julie Lemieux et résolu que la municipalité contribue à cette campagne de financement pour un montant de 100,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**32-04-14**

**Acceptation de la soumission pour le fauchage des rues et des sentiers (2014)**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu

**QUE** la municipalité accorde le contrat pour le fauchage des rues municipales et des sentiers (juin et août) à la firme Fauchage F.P.G. pour un montant de 2 085,00 \$, toutes taxes en sus, tel que figurant sur la soumission numéro 290121.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**33-04-14**

**Appel d'offres sur invitation – Parc Cavaleri**

**CONSIDÉRANT QU'**une somme de près de 100 000,00 \$, provenant du fonds de parc et d'une subvention du pacte rural, est disponible afin de réaliser le projet;

**ATTENDU QUE** certains éléments du plan conceptuel, préparé par madame Chantal Tremblay de la firme Ici et Là Coop d'aménagement et adopté par le conseil municipal, ont été retirés et que ces changements nous permettent de croire que les soumissions sortiront sous la barre des 100 000,00 \$;

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par Mme Lise Charest et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offre sur invitation auprès de trois entrepreneurs afin de réaliser le projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**34-04-14**

**Mandater madame Chantal Tremblay à titre de consultante – Parc Cavaleri**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité entame le processus d'appel d'offres sur invitation afin de réaliser l'aménagement du parc Cavaleri;

**ATTENDU QUE** le directeur général ainsi que l'inspecteur municipal entendent suivre de près l'évolution des travaux;

**ATTENDU QUE** le plan conceptuel ainsi que les estimations de coûts ont été préparés par madame Chantal Tremblay et qu'elle possède une expertise qui sera utile afin d'assurer la bonne exécution de ce projet;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Chantal Tremblay à titre de consultante au taux horaire de 85,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**35-04-14**

**Noms de rues pour le projet résidentiel, Le Sommet**

**CONSIDÉRANT** le projet résidentiel Le Sommet est maintenant loti;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Alexandre Zalac et résolu à l'unanimité que le nom des rues se trouvant dans le projet soit les suivants;

La rue du Sommet, la rue de la Salamandre, la rue du Triton et la rue de la Rainette. Que la demande soit complétée et acheminée à la commission de toponymie pour obtenir leur consentement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**36-04-14**

**Procéder aux travaux de voirie printaniers**

**CONSIDÉRANT** les dommages causés par le dégel et les pluies abondantes que nous avons reçues ce printemps;

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu à l'unanimité de procéder aux travaux nécessaires principalement sur les rues des Hérons, Oscar McDonnell, des Frênes, des Orioles. Sur le chemin du Ruban et la montée Primeau.

**Que** les coûts liés à l'achat d'asphalte et de pierre soient affectés au poste budgétaire 02-320-00-620.

**Que** les travaux nécessitant le remplissage de trous d'asphalte ou de pierre soient réalisés par la firme Les puits artésiens G. Lefebvre au coût horaire de 80,00 \$ et que les travaux de nivelage soient réalisés par la firme Construction Sainte- Marthe. Que le montant net de ces dépenses soit affecté au poste budgétaire 02-320-00-531.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Points d'information**

1. Informations concernant l'agrile du frêne
2. Service de huissier afin de retracer le ou la propriétaire de la rue des Roselins.

**Période de questions**

**37-04-14**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par Mme Lise Charest et résolu de lever la séance à 20h38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 38

---

Jean Lalonde, maire

---

David Morin, directeur général et  
secrétaire-trésorier